



L'an deux mille vingt-trois, le dix du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MEILHAN, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Patricia LOUBERE, Maire, après convocation légale.

Etaient présents : LOUBERE Patricia, LACOSTE Claude, HUREL Catherine, LAULOM Vincent, MEURIS Olivier, DESPOUYVS Véronique, LOUBERE David, LAPETRE-TAUZIET Nadège, ILHARDOY Sandra, TESTEMALE Maurice,

Excusés : CHABANNE Eric, SOUX Benoit, LINXE Justine, CHARON-BURNEL Mathilde

Absente : DUCROT Stéphanie

Procurations : M. Chabanne a donné procuration à M. Lacoste, Mme Charon-Burnel a donné procuration à M. Testemale

Secrétaire de séance : Mme Hurel Catherine

Nombre de :

➤ Conseillers : 15

➤ Présents : 10

➤ Votants : 12

➤ Date convocation :

04/05/2023

**TARIFS
LOCATIONS
SALLES
COMMUNALES
2023**

2023-23

Madame le Maire rappelle la délibération du 07 juin 2022 fixant les tarifs de locations des salles de la commune pour l'année 2022.

Madame le Maire expose qu'il est nécessaire de fixer les tarifs de locations pour l'année 2023 de la salle des fêtes et des cuisines, de la salle polyvalente et de la salle de réception de la salle polyvalente, des salles de réunions et de la salle Jean-Jacques Berceau.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **FIXE** les tarifs de location de la salle des fêtes

SALLE DES FETES	HABITANT DE LA COMMUNE	HABITANT HORS COMMUNE	ASSOCIATION DE LA COMMUNE	ASSOCIATION HORS COMMUNE
Location salle des fêtes avec cuisines ou sans cuisine, 1 ^{er} jour	90,00 €	250,00 €	Gratuit	Gratuit
Location journée supplémentaire avec ou sans cuisine	50,00 €	100,00 €	Gratuit	Gratuit
CAUTION SALLE DES FETES (à régler lors de la remise des clés)	300,00 €	500,00 €	300,00 €	500,00 €



- **FIXE** les tarifs de location de la salle de réunions, la salle polyvalente, la salle de réception de la salle polyvalente, la salle Jean-Jacques Berceau

SALLE DE RÉUNIONS	Commune ou hors commune			
Location pour évènements à titre occasionnel, ou à titre personnel, à but non lucratif,	Gratuit			
Location à but lucratif	60,00 €			
CAUTION SALLE DE RÉUNIONS (à régler lors de la remise des clés)	200,00 € sauf pour les réunions			
SALLE POLYVALENTE	HABITANT DE LA COMMUNE	HABITANT HORS COMMUNE	ASSOCIATION DE LA COMMUNE	
Location événement 1 ou 2 jours (Pas de caution)	non louée	non louée	Gratuit	
SALLE DE RECEPTION DE LA SALLE POLYVALENTE	HABITANT DE LA COMMUNE	HABITANT HORS COMMUNE	ASSOCIATION DE LA COMMUNE	
Location événement 1 jour	60,00 €	non louée	Gratuit	
CAUTION SALLE DE RÉCEPTION DE LA SALLE POLYVALENTE (à régler lors de la remise des clés)	200,00 €	non louée	200,00 €	
SALLE JEAN-JACQUES BERCEAU	HABITANT DE LA COMMUNE	HABITANT HORS COMMUNE	ASSOCIATION DE LA COMMUNE	ASSOCIATION HORS COMMUNE
Location événement 1/2 journée	non louée	non louée	Gratuit	non louée
Location événement 1 jour	non louée	non louée	Gratuit	non louée

- DIT que les tarifs s'appliqueront à compter du 10 mai 2023

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Patricia LOUBERE

